



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### perspectives

Question au Gouvernement n° 661

### Texte de la question

A 400 M

**M. le président.** La parole est à M. René Galy-Dejean, pour le groupe UMP.

**M. René Galy-Dejean.** Madame la ministre de la défense, nous gardons le souvenir qu'en 1999, lors des événements au Kosovo, les Européens, par manque de moyens de transport, avaient fait appel aux avions américaines. Pourtant l'Europe, consciente de ce déficit, a engagé, depuis plusieurs années, la réflexion sur un avion de transport militaire dans le cadre d'une politique européenne de défense commune. Un temps baptisé « avion de transport futur », aujourd'hui « A 400 M », ce programme a pris plus de sept ans de retard, pâtissant du retrait de certains pays de l'Union et des réductions de commandes d'autres pays. Le choix du moteur de l'appareil a également été source de difficultés. La question était : le premier avion militaire européen allait-il être doté d'un moteur américain ?

**M. Jacques Desallangre.** Demandez à Bush, il vous donnera la réponse !

**M. René Galy-Dejean.** L'Europe l'a cependant emporté, puisque le groupement composé de la SNECMA pour la France, de MTU pour l'Allemagne, de Rolls Royce pour la Grande-Bretagne et d'ITP pour l'Espagne a été choisi par le constructeur européen d'aéronautique et de défense EADS, maître d'oeuvre de l'avion. La semaine dernière, pour lever le dernier obstacle au lancement de l'A 400 M, le Bundestag devait approuver la commande de soixante appareils par l'Allemagne. Ce projet est le plus emblématique et le plus ambitieux en matière de défense européenne. La France souhaite ardemment sa réalisation. Madame la ministre, pouvez-vous nous informer des dernières décisions intervenues et nous préciser quelle importance revêt un tel projet ?

*(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de la défense.

**Mme Michèle Alliot-Marie,** ministre de la défense. Monsieur le député Galy-Dejean, ce matin même, le contrat A 400 M a été signé dans le cadre de l'organisme européen de coopération en matière d'armement. C'est une très bonne nouvelle, pour l'Europe de la défense. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)* Vous avez eu raison de rappeler qu'il y a quelques mois encore, quand je suis arrivée, on s'interrogeait beaucoup sur la réalisation de ce programme. Nous avons dû convaincre certains de nos partenaires, notamment les Allemands, de rester dans le projet malgré leurs difficultés financières, quitte à réduire leur participation. Le 21 mai dernier, le Bundestag a effectivement approuvé cette décision. Aujourd'hui, nous avons donc lancé la fabrication d'un avion de transport entièrement européen. Cela témoigne de la réalité de l'Europe de la défense. Sept pays s'engagent ainsi en commun à construire et à acquérir 180 avions et confient à l'Agence européenne OCCAR le soin de conduire le plus important programme en coopération jamais mené en Europe. A cette bonne nouvelle, s'en ajoute une

autre, soutenue de longue date par la France, c'est le système de navigation par satellite Galileo. Voilà, en l'espace de vingt-quatre heures, deux belles avancées de l'Europe de la défense ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. René Galy-Dejean](#)

**Circonscription :** Paris (13<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 661

**Rubrique :** Union européenne

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 mai 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 mai 2003